

**Partie II:**  
**Architecture du cadre national:**  
**les AND et les Points Focaux**



GREEN  
CLIMATE  
FUND

# Dispositif institutionnel

**Au niveau national, un dispositif institutionnel est mis en place pour la mise en œuvre du FVC (CN-FVC-Tchad) et constituer par :**

- l'Autorité Nationale Désignée (AND)
- le Secrétariat de l'AND
- le Comité technique d'évaluation des projets
- l'Unité de Gestion de projets



GREEN  
CLIMATE  
FUND

# Mission de Coordination nationale l'AND

Superviser la mise en œuvre du programme de préparation du FVC au Tchad

Identifier les potentielles entités nationales susceptibles de faciliter les transactions financières

Identifier les stratégies prioritaires pour la mise en place du programme pays

Donner un avis favorable sur les projets avant que l'AND ne délivre au porteur de projet la lettre de non-objection

Déterminer les besoins en termes de renforcement de capacités d'acteurs éligibles pour le Tchad

Planifier, prioriser, assurer le S&E des projets à soumettre au FVC

Vérifier l'utilisation des ressources affectées au titre du FVC



GREEN  
CLIMATE  
FUND

# Mission de Coordination nationale l'AND

Catalyser la finance climat au Tchad

Mettre en œuvre la procédure de non objection pour les demandes de financement et d'accréditation

Faciliter la consultation avec les parties prenantes au niveau national

Être l'interlocuteur principal auprès du Fonds Vert Climat, et faire la promotion des plans stratégiques prioritaires.



GREEN  
CLIMATE  
FUND

# Rôles d'AND / Point Focal FVC

**Agir en tant que point focal pour la communication avec le Fonds Vert Climat**

**Soumettre des demandes de financement au Conseil d'administration du FVC**

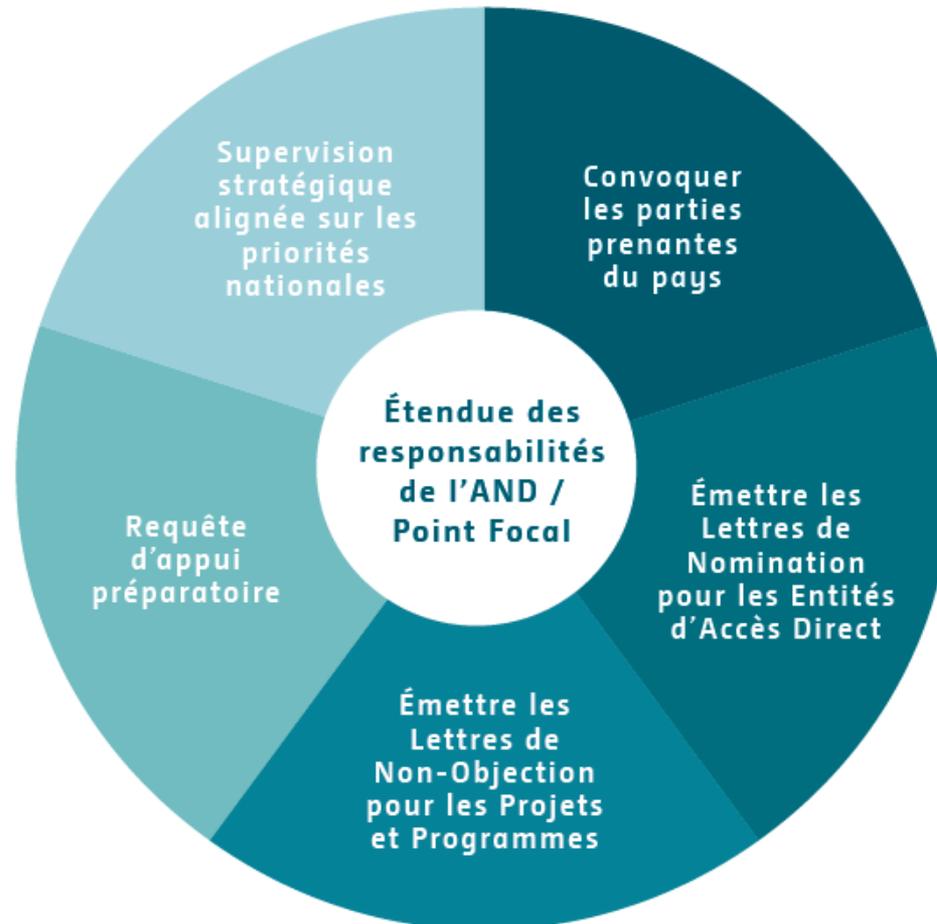
**Veiller à la cohérence entre les demandes de financement et les stratégies et plans nationaux**

**Faciliter les communications pour la nomination d'entités de mise en œuvre au FVC**



GREEN  
CLIMATE  
FUND

# Rôles des AND et des Points Focaux





## Supervision & sensibilisation

- Capacité de superviser et d'évaluer les activités en lien avec le FVC
- Se familiariser avec les autres activités existantes dans le pays



## Connaissances

- Priorités d'investissement, stratégies et programmes nationaux
- Efforts et besoins en termes d'adaptation et d'atténuation



## Fonctions de coordination

- Faciliter la consultation avec les différentes parties prenantes
- D'autres mécanismes nationaux de coordination



## Leadership

- Capacité de mener un dialogue stratégique au niveau national

**Capacités recommandées pour les AND et les points focaux**



GREEN  
CLIMATE  
FUND

# Fonctionnement de l'AND-FVC 1

- Le CN-FVC-Tchad se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation de son président en session ordinaire.
- En cas de besoin, des sessions extraordinaires peuvent être programmées pour traiter des points spécifiques et urgents sur convocation de son président ou les 66% des membres.
- Le Point Focal (FVC) qui est le Ministre en charge de l'Environnement et de la Pêche (MEP) peut assurer la Présidence du CN-FVC et le Secrétariat AND.



GREEN  
CLIMATE  
FUND

# Fonctionnement de l'AND-FVC 2

- La convocation et l'ordre du jour ainsi que les documents y afférents sont envoyés au moins 14 jours avant la tenue de la réunion.
- Les décisions du CN-FVC sont prises par consensus et à défaut, à la majorité simple des voix. En cas d'égalité des voix, celle du Président l'emporte.
- La participation des différents représentants des ministères et des organisations est gratuite avec possibilité de prise en charge des déplacements ou séjour à l'occasion des réunions
- Les ressources financières nécessaires au fonctionnement du CN-FVC se composent de dotations de l'Etat, des diverses contributions des organismes, de financements extérieurs, de dons et d'autres ressources.



GREEN  
CLIMATE  
FUND

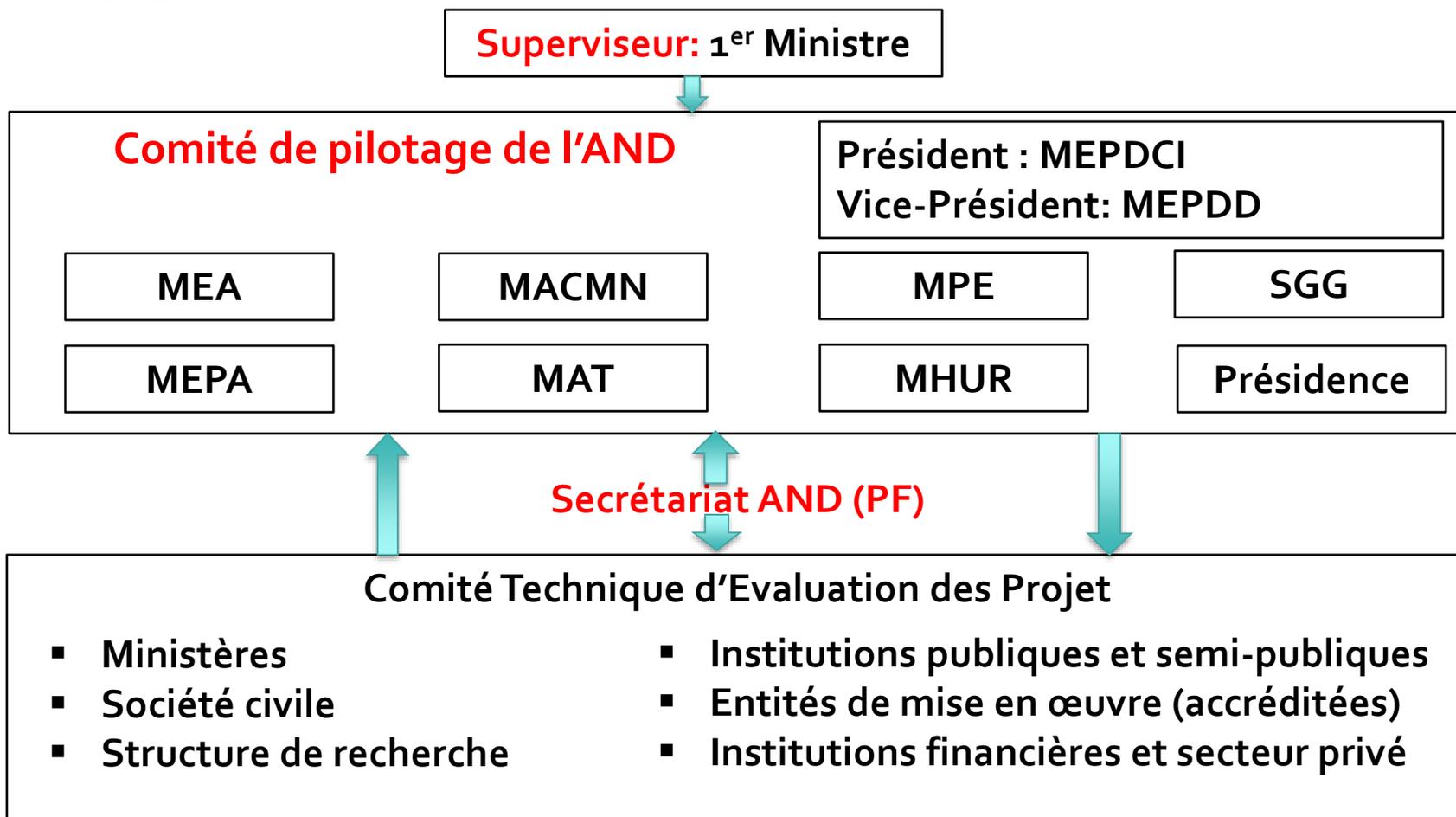
# Fonctionnement de l'AND-FVC 3

- L'Unité de gestion de projet ou le Comité technique/consultatif se réunissent au moins 4 fois par an pour examiner les propositions de projets à soumettre au FVC.
- Cet exercice se fait sur la base des 6 critères d'investissement du FVC et la vision de développement du Tchad à l'horizon 2030.
- Six critères d'investissement du FVC: Potentiel d'impact, Potentiel de changement de paradigme, Potentiel de développement durable, Besoins des bénéficiaires, Appropriation nationale, et Efficience et efficacité.
- L'Unité ou le Comité est assuré par le MEP qui représente le Secrétariat AND.



GREEN  
CLIMATE  
FUND

# Schéma du Cadre National de Coordination : Créé par décret



MEPDCI = Ministère de l'Economie de la Planification du Développement et de de la Coopération Internationale; MEPDD =Ministère de l'Environnement de la Pêche et du Développement Durable; MEA=Ministère de l'Enseignement Agricole; MEPA =Ministère de l'Elevage et de la Production Animale; MACMN = Ministère de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale, MAT = Ministère de l'Aménagement du Territoire, MPE= Ministère du Pétrole et de l'Energie, MHUR =Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale, SGG =Secrétariat Général du Gouvernement,